

Gérer et développer l'économie de son projet artistique

Du 22 au 24 février 2023

21 heures - 3 jours

9h30 > 13h00 et 14h00 > 17h30

525 € / stagiaire - Formation éligible au CPF

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Public / Prérequis

Musicien-ne souhaitant adapter son projet artistique en projet économique durable.

Aptitudes

Capacité d'écoute, d'analyse et de travail en groupe.

Objectifs

- Appréhender la notion d'entrepreneuriat culturel : définition et limite.
- Identifier les différents écosystèmes de coopération professionnelle.
- Appréhender la notion de modèle économique.
- Établir une stratégie de mise en œuvre du projet par la réalisation d'un business plan.

Méthodes

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Modalités d'évaluation

Étude de cas.

Compétences

À l'issue de la formation le/la stagiaire sera capable de :

- Définir un modèle économique (stratégies et développement) et l'ancrer dans le temps.
- Budgétiser et formuler un plan d'action.

Intervenant

Pierre BRINI : responsable de la formation et de l'accompagnement du LABA, pôle de compétences de la région Nouvelle-Aquitaine à destination des porteurs de projets du secteur des industries culturelles et créatives.

Informations complémentaires

Ce module de formation fait partie du parcours de formation intitulé « Développer des activités complémentaires à l'activité de musicien·ne » (bloc de compétences 3 du titre de Musicien·ne des Musiques actuelles).

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : wilfrid@trempo.com